

# Programme « Tradition, patrimoine et créativité au service du développement durable en Mauritanie »

## Termes de Référence pour la réalisation de l'étude : Identification des IMF partenaires pour la mise en place de la ligne de crédit pour le financement des AGR (Produit 15, activité 37)

---

### I. Contexte

Dans le but de l'accélération de la réalisation des Objectifs du Millénaire du Développement (OMD), en appui aux efforts engagés par le gouvernement mauritanien en matière de lutte contre la pauvreté et de sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel, le système des Nations Unies, à travers 3 agences – PNUD, UNESCO, UNFPA – et en partenariat avec les autorités nationales ainsi que la Société Civile, mettent en œuvre un programme intitulé : « *Tradition, patrimoine et créativité au service du développement durable en Mauritanie* ». Ce programme conjoint est financé par le fonds pour l'atteinte des OMD, mis en place par le Royaume d'Espagne à travers le PNUD.

Le programme s'inscrit dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) et le Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement 2009-2010 (UNDAF) en appui aux priorités et politiques nationales. Il repose sur l'obtention de quatre résultats stratégiques, à savoir :

- Résultat 1 : L'état du potentiel de développement des produits et services culturels est identifié et les modalités d'intervention et de coordination sont définies, et prennent en compte la dimension genre
- Résultat 2 : Les capacités nationales à créer et à promouvoir des entreprises culturelles sont renforcées.
- Résultat 3 : Les capacités et les moyens de gestion, de conservation et de valorisation du patrimoine culturel sont renforcés au niveau national et local
- Résultat 4 : Autour du patrimoine culturel, des activités génératrices de revenus sont développées, expérimentées et diffusées

Ces quatre résultats se combinent pour atteindre l'objectif global de promouvoir le potentiel de développement collectif et de promotion individuelle, notamment pour les plus démunis, par la mise en valeur des ressources culturelles du pays.

Dans ce cadre, et dans la perspective de renforcer les capacités des populations les plus vulnérables, dont notamment les femmes et les jeunes, pour la promotion et la valorisation des produits et services liés au tourisme, à l'artisanat et à la culture comme moyen de génération de revenus et pour mieux conserver le patrimoine mauritanien, le PNUD recrute un consultant national pour l'identification d'institutions de financement partenaires IMF (institutions de micro-finance) ou banques pouvant abriter la ligne de crédit pour la mise à disposition de micro-financement pour des Activités Génératrices de Revenus (AGR) dans les régions d'intervention du programme (Nouakchott, Adrar et Assaba).

Le but est d'identifier des structures à proximité des bénéficiaires pouvant non seulement mettre à leur disposition les fonds, mais également les encadrer et assurer un suivi rapproché.

## **II. Objectifs**

L'objectif principal de l'étude est de permettre aux institutions responsables de choisir les structures de financement qui seront partenaires du programme pour abriter et gérer les fonds de micro-financements disponibles et d'officialiser le lien pour la mise en place effective des fonds. A cet effet, il importe de définir les critères permettant de faire le choix sur une base transparente et objective, mais également dans une perspective de pérennité de l'intervention.

## **III. Méthodologie**

L'étude sera conduite par un consultant national, expert en microfinance et ayant une bonne connaissance des IMF et du financement des AGR au niveau national, et plus particulièrement dans les 3 régions cibles du programme ainsi que le Banc d'Arguin, ou par un bureau d'études pouvant fournir les compétences requises pour la réalisation de l'étude.

Après discussion avec les partenaires et acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme pour préciser les objectifs et attentes, il s'agira de faire la revue documentaire sur la situation des IMF et banques locales en Mauritanie et de prendre contact avec les principaux acteurs intervenant dans le domaine, en l'occurrence la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) et le projet renforcement des capacités des IMF (PRECAMF) ainsi que toute autre structure jugée pertinente à rencontrer. Cette première étape permettra de faire le point de la situation des différentes IMF et établissements de financement travaillant avec les acteurs dans les secteurs de l'artisanat, du tourisme et de la culture au niveau des 3 régions et du Banc d'Arguin et de faire une analyse des expériences similaires déjà réalisées en mettant en exergue les forces et faiblesses/contraintes et opportunités.

Ensuite le consultant devra proposer les critères les plus pertinents pour faire le choix des institutions partenaires du programme dans le but d'offrir aux AGR non seulement des services financiers, mais également un encadrement et des conseils de proximité pouvant les orienter dans la gestion et le développement de leurs activités et tirant leçon des expériences passées ou en cours.

Outre les institutions de financement et acteurs impliqués, le consultant national devra prendre contact avec les bénéficiaires potentiels des micro-financements pour prendre en compte leurs attentes quant aux types d'institutions et de services.

Après validation des critères, le consultant devra procéder à la collecte des informations auprès des différents acteurs et partenaires en vue de faire une proposition d'au moins 2 structures pouvant abriter la ligne de crédit pour les régions de l'Adrar et de l'Assaba et 4 pour Nouakchott, classées selon les critères retenus. Les propositions devraient mettre en exergue, le cas échéant, les besoins en renforcement de capacités pour garantir la réussite et la pérennisation des mécanismes à mettre en place.

Le consultant devra ensuite proposer un modèle de convention pour la contractualisation avec les IMF avec un plan de suivi permettant d'assurer la bonne gestion de cette ligne de crédit et les principales recommandations pour assurer des services de qualité aux bénéficiaires ciblés.

#### IV. Durée de la consultation

Cette mission aura une durée de 5 semaines organisées comme suit :

Activité	Durée et lieu	Produit attendu	Responsable
1. Plan de travail de l'étude, rencontre avec les responsables du programme, les principaux acteurs et partenaires, revue documentaire...	7 jours à Nouakchott	Plan de travail de la mission, note faisant le point des IMF et autres structures, une analyse des expériences similaires et proposant des critères de sélection	Consultant national
2. Visite des IMF identifiées dans les 3 régions et le Banc d'Arguin, proposition des structures à retenir	10 jours à répartir entre Nouakchott, Adrar, Assaba et Banc d'Arguin	Rapport préliminaire proposant les structures par région sur la base des critères, des enseignements des expériences similaires...	Consultant national
3. Rapport provisoire incluant la proposition d'un modèle de convention	5 jours à Nouakchott	Synthèse sous forme de présentation power point et Rapport provisoire incluant les documents précités et le draft du modèle de convention	Consultant national
4. Réunion technique de validation	1 jour à Nouakchott	Compte Rendu mettant en exergue les conclusions et recommandations de la réunion	Consultant national
5. Revue et finalisation du rapport	2 jours à Nouakchott	Rapport final	Consultant national
<b>TOTAL</b>	<b>25 jours</b>		

#### V. Résultats Attendus

Au terme de cette mission, il est attendu un rapport final incluant l'ensemble des documents listés plus haut et proposant notamment les critères de sélections, les institutions proposées, le modèle de convention pour la mise en place du fonds de crédit pour les AGR et les principales recommandations pour assurer des services de qualité aux bénéficiaires ciblés.

Les différents documents doivent être remis chacun en 5 exemplaires et transmis par messagerie électronique à l'ensemble des parties dont les adresses seront mises à disposition.

Ces derniers auront :

- 2 jours pour faire leurs commentaires et suggestions pour la validation des différentes propositions.
- Une semaine au maximum pour faire leurs commentaires et suggestions sur le premier draft du rapport final après la réunion technique.

Le rapport final ainsi que la présentation power point devront être remis en 5 copies reliées, sur CD-Rom et transmis à l'ensemble des parties par E-mail.

## VI. Profils des consultants

Le consultant national devra avoir les qualifications suivantes :

- Diplôme de niveau supérieur (minimum Bac + 4) en science économique, sociale ou dans une discipline similaire<sup>1</sup>
- Au moins 7 ans d'expérience prouvée dans le domaine de la microfinance et le financement des AGR
- Une bonne connaissance des IMF en Mauritanie
- Connaissance d'au moins un dialecte local
- Bonnes capacités d'analyse, d'organisation, de leadership et de travail d'équipe
- Bonne maîtrise de la langue française orale et écrite pour l'élaboration du rapport
- Maîtrise de l'informatique, incluant Word, Excel, Access et PowerPoint
- Une connaissance des AGR dans les secteurs du patrimoine culturel, de la culture, de l'artisanat ou du tourisme et des régions cibles serait un atout

L'étude pourra être confiée à un bureau d'étude proposant un profil avec les compétences requises décrites ci-dessus.

## VII. Coordination de la mission

La mission sera coordonnée au plan technique par les directions désignées du Ministère du commerce, de l'artisanat et du tourisme, avec l'appui du PNUD et en concertation avec les autres partenaires nationaux et acteurs impliqués.

## VIII. Dépôt de candidatures et Processus de Sélection

Pour postuler à cette étude, les candidats intéressés devront déposer un dossier comprenant :

- Un CV détaillé mettant en avant les expériences pertinentes en référence aux qualifications requises et aux TDR
- Les copies des diplômes et attestations nécessaires
- Une proposition technique de réalisation de la mission d'une page maximum et une proposition financière séparée pour la réalisation de la mission de terrain.

Les dossiers seront à déposer :

- Soit sous enveloppe, **avec la mention claire du titre de l'étude**, adressée à :  
**Madame la Représentante Résidente - PNUD**  
**Ilot K 159, 160, 161 - B.P. 620. Nouakchott (Mauritanie)**
- Soit par courrier électronique, **avec la mention claire du titre de l'étude dans l'objet du mail**, à l'adresse suivante : [sally.diaw@undp.org](mailto:sally.diaw@undp.org)

Le processus de sélection sera mené selon les procédures du PNUD. Les directions techniques susmentionnées, représentant les partenaires nationaux et les agences du SNU impliqués seront conviés à désigner leurs représentants au comité de dépouillement des candidatures.

***La date indicative pour le démarrage de l'étude est la mi-Aout 2009***

---

<sup>1</sup> Le diplôme de niveau supérieur pourra être substitué par une expérience pratique pertinente et vérifiable d'au moins 15 ans dans le domaine de la microfinance ou le financement des AGR.